



Règlement intérieur

- 1/ Le règlement de la cotisation est demandé à l'inscription avec possibilité de paiement en 1, 2 ou 3 fois.
- 2/ La composition des groupes ne pourra en aucun cas être modifiée en cours de saison.
- 3/ Pour le bon déroulement des cours, les élèves doivent arrivés 5min avant le début des cours et dans une tenue appropriée (les jeans ne sont pas autorisés).
- 4/ Pour des raisons de sécurité, le port des bijoux est interdit (bagues, montres, boucles d'oreilles...).
- 5/ Les enfants sont sous la responsabilité de l'association uniquement pour la durée du cours. Aux abords de la salle ainsi que dans le couloir et dès la fin des cours, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- 6/ Pour toute absence prévue, les parents voudront bien prévenir le professeur, tout en sachant qu'une présence régulière favorise les progrès.
- 7/ Prévoir un sac pour y ranger les affaires (chaussures, manteau...), une gourde remplie et des chaussettes (la pratique de la danse pieds nus est interdite).